

# **BUDGET DEC(2026) 2**

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

QUINZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**

SESSION ORDINAIRE DE 2025/2026

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 23 janvier 2026

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 23 janvier 2026

## **TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Proposition de virement de crédits n° DEC 02/2026 à l'intérieur de la section III  
- Commission - du budget général pour l'exercice 2026

E 20321





Bruxelles, le 20 janvier 2026  
(OR. en)

**5518/26**

**FIN 90**

**NOTE DE TRANSMISSION**

---

Origine: Monsieur Piotr SERAFIN, membre de la Commission européenne  
Date de réception: 20 janvier 2026  
Destinataire: Monsieur Makis Keravnos, président du Conseil de l'Union européenne  
N° doc. Cion: BUDGET DEC(2026) 2  
Objet: Proposition de virement de crédits n° DEC 02/2026 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2026

---

Les délégations trouveront ci-joint le document BUDGET DEC(2026) 2.

---

p.j.: BUDGET DEC(2026) 2



COMMISSION  
EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 20/01/2026

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2026  
SECTION III - COMMISSION TITRES: 16, 30

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC02/2026

---

**ORIGINE DES CRÉDITS**

**DU CHAPITRE** - 30 04 Mécanismes de solidarité (instruments spéciaux)

ARTICLE - 30 04 02 Réserve pour le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés (FEM)	Engagements	-1 622 650,00
---	-------------	---------------

**DESTINATION DES CRÉDITS**

**AU CHAPITRE** - 16 02 Mobilisation des mécanismes de solidarité (instruments spéciaux)

ARTICLE - 16 02 02 Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés (FEM)	Engagements	1 622 650,00
---	-------------	--------------

## Prélèvement

### a) Intitulé de la ligne

**30 04 02 Réserve pour le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés (FEM)**

### b) Données chiffrées à la date du 09/01/2026

	<b>Engagements</b>
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	35 149 782,00
2 Crédits de l'exercice (reportés des exercices précédents)	0,00
3 Virements (y compris virements en attente d'approbation)	-7 527 625,00
<b>4 Total des crédits de l'exercice (1+2+3)</b>	<b>27 622 157,00</b>
5 Crédits déjà utilisés	0,00
<b>6 Crédits disponibles (4-5)</b>	<b>27 622 157,00</b>
<b>7 Prélèvement demandé</b>	<b>1 622 650,00</b>
<b>8 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (6-7)</b>	<b>25 999 507,00</b>
9 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice [7/(1+2)]	4,62 %
10 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	s.o.

### c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	<b>Engagements</b>
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 09/01/2026	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	s.o.

### d) Justification détaillée du prélèvement

Les dispositions budgétaires relatives au Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés (FEM) sont fixées au point 9 de l'accord interinstitutionnel du 16 décembre 2020 entre le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne sur la discipline budgétaire, la coopération en matière budgétaire et la bonne gestion financière, ainsi que sur de nouvelles ressources propres, comportant une feuille de route en vue de la mise en place de nouvelles ressources propres.

En vertu de ces dispositions, la Commission présente au Parlement européen et au Conseil, parallèlement à la proposition de décision de mobilisation du FEM, une proposition de virement, en faveur de la ligne budgétaire considérée, de crédits issus de la réserve pour le Fonds.

## Renforcement

### a) Intitulé de la ligne

16 02 02 Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés (FEM)

### b) Données chiffrées à la date du 09/01/2026

	<b>Engagements</b>
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	0,00
2 Crédits de l'exercice (reportés des exercices précédents)	0,00
3 Virements (y compris virements en attente d'approbation)	7 527 625,00
4 Total des crédits de l'exercice (1+2+3)	7 527 625,00
5 Crédits déjà utilisés	0,00
<b>6 Crédits disponibles (4-5)</b>	<b>7 527 625,00</b>
<b>7 Renforcement demandé</b>	<b>1 622 650,00</b>
<b>8 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (6+7)</b>	<b>9 150 275,00</b>
9 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice [7/(1+2)]	-
10 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	s.o.

### c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	<b>Engagements</b>
1 Crédits disponibles en début d'année	1 225 149,88
2 Crédits disponibles à la date du 09/01/2026	1 225 149,88
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	0,00 %

### d) Justification détaillée du renforcement

Dans la proposition de décision COM(2026) 1, la Commission a conclu, conformément à l'ensemble des dispositions applicables du règlement FEM, que les conditions d'octroi d'une contribution financière au titre du Fonds pour la demande EGF/2025/004 BE/Tupperware étaient réunies.

Le montant de 1 622 650 EUR demandé par les autorités belges contribuera aux coûts d'un ensemble coordonné de services personnalisés admissibles en faveur de 267 bénéficiaires visés à la suite de licenciements survenus au sein de Tupperware General services NV en Belgique, dans le respect des critères d'intervention énoncés à l'article 4, paragraphe 2, point a), du règlement FEM. L'objectif de cette contribution financière du FEM est de procurer une aide visant à la réinsertion professionnelle des personnes touchées.

**ANNEX**  
**TRANSFERS RELATED TO THE EUROPEAN GLOBALISATION ADJUSTMENT FUND**  
**FOR DISPLACED WORKERS (EGF) IN 2026**

**COMMISSION PROPOSALS AT 09/01/2026**

The table below shows the transfer proposals transmitted to the European Parliament and the Council to date, which relate to the EGF financial year 2026, and the amount of the EGF reserve that will remain should these proposals be approved as proposed by the Commission.

Transfer Ref.	Date sent to B.A.	Content	Amounts in EUR (Commitments from Reserve)
		<b>Initial appropriations</b>	<b>35 149 782,00</b>
DEC 01	09/01/2026	EGF/2025/006 BE/ Audi	7 527 625,00
DEC 02	20/01/2026	EGF/2025/004 BE/ Tupperware	1 622 650,00
		<b>Total of Proposals</b>	<b>9 150 275,00</b>
		<b>Remainder revised appropriations</b>	<b>25 999 507,00</b>

**To date, the levels of available internal assigned revenue payment appropriations are as follows:**

*Line 16 01 01 – Support expenditure for the European Globalisation Adjustment Fund for Displaced Workers (EGF)*

Amounts in EUR

Internal assigned revenue – current year	0,00
Internal assigned revenue – carried-over from previous year	0,00

*Line 16 02 02 – European Globalisation Adjustment Fund for Displaced Workers (EGF)*

Amounts in EUR

Internal assigned revenue – current year	0,00
Internal assigned revenue – carried-over from previous year	0,00